

Après deux années d'arrêt suite à la pandémie qui a changé notre mode de vie et qui est encore présente aujourd'hui, nous avons décidé cette année malgré tout de renouer avec la tradition de réunir nos aînés autour d'un repas pour un moment convivial.

Tous nos aînés présents étaient heureux de se retrouver et de partager des nouvelles des uns et des autres.

Le panier garni avait remplacé le repas pendant ces deux années pour garder le côté festif des fêtes. Cette année, le conseil municipal a décidé de remettre en place le repas offert aux 65 ans et plus.



Edito

Chères Bassacoises, chers Bassacois,
En premier lieu, permettez-moi de vous souhaiter, avec le conseil municipal, une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte de la sérénité après ces deux années de pandémie compliquée pour tous, de la joie entre amis, du bonheur en famille et la réalisation de tous vos souhaits.

Je suis, bien évidemment, consciente que 2023 sera encore difficile, mais gardons espoir et imaginons le bout du tunnel.

Cette année, il n'y aura pas de vœux à la population car comme vous le savez notre salle des fêtes est occupée par nos chères têtes blondes, pendant toute l'année scolaire, jusqu'à la fin des travaux dans l'école.

C'est le gros projet du mandat et un investissement important. Il va falloir gérer les priorités du budget pour cette année, faire des économies d'énergie. L'éclairage public est maintenant éteint de 22 heures à 6 heures 60. Les différents contrats vont être revus. Les illuminations de Noël ont été installées moins longtemps mais nous pensons important de conserver tout de même un peu de magie pour les fêtes.

L'assainissement est terminé pour Bassac et Bassigeau. C'est l'agglomération de Grand Cognac qui a géré et pris en charge financièrement même si la commune a eu une somme assez conséquente à déboursier pour le pluvial Route de Condé et la réfection des ruelles dans Bassac. Ces travaux étaient à notre charge. Maintenant il faut jouer le jeu et se raccorder au réseau dans les 2 ans. Malgré le coût que cela va engendrer sur les factures d'eau, c'est une réalisation indispensable pour la salubrité publique.

La rénovation de la Salle Marius Lavenat est terminée, elle est maintenant à la disposition de chacun et des animations vont être mises en place pour les bassacois.

La mise en sécurité du carrefour Route de Bourras pour aller à Cheville sera réalisée définitivement fin janvier. Cette opération a été subventionnée à hauteur de 30 % par le Département. Cette année, d'autres améliorations sécuritaires sont prévues dans Bassac.

L'étang du parc a été curé.



Les numéros d'urgence à connaître...

Contact & Ouverture de la Mairie au public

Horaires d'ouverture

Le Lundi : de 13h00 à 18h00

Le Mercredi : de 9h00 à 12h30

Le Vendredi : de 9h00 à 12h30

Téléphone : +33 5 45 81 94 72

Site Internet : www.mairie-bassac.fr

Contact : contact@mairie-bassac.fr

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>112</p> <p>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>15 SAMU</p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, sans que vous ayez à régler un organisme de prestations de soins.</p>
<p>17</p> <p>POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et DAP.</p>	<p>18</p> <p>SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>

Edito (suite)

La fibre optique est maintenant opérationnelle pour ceux qui ont choisi de souscrire, c'est une bonne nouvelle.

La flow vélo est aussi terminée et le public apprécie vraiment, les promeneurs vélos et piétons y sont nombreux.

Je vous présente à nouveau mes meilleurs vœux.

C'est ensemble que nous arriverons à affronter les difficultés pour vivre cette année avec optimisme. Solidarité, bienveillance, entraide et écoute sont des mots importants à mettre en pratique chaque jour de l'année sans modération.

Le maire Nicole ROY

BONNE ANNEE 2023



Ecole

Depuis 3 ans, nous avons ouvert une 5ème classe qui aurait dû être à Bassac. Mais, bien sûr pas question d'installer un Algeco à proximité de l'Abbaye. Nos CE2 sont donc partis à Triac-Lautrait en attendant de faire des travaux et surtout que l'assainissement soit terminé pour éviter de casser 2 fois.

Une école est l'âme d'un village, Bassac n'a jamais eu de problème d'effectifs.

Aujourd'hui, une dizaine de nouvelles constructions sur Bassac, un projet de lotissement sur Triac-Lautrait, notre RPI se porte bien.

Le conseil municipal s'est donc emparé du sujet pour monter ce projet qui va tout changer pour nos jeunes écoliers et nos enseignants.

C'est un investissement important pour notre commune, j'en suis consciente, mais indispensable pour l'avenir. Ces travaux vont durer une année scolaire. Ce projet a été très bien subventionné par l'Etat et le Département. Le reste à charge a été financé par un emprunt.



Salubrité

Les gestes citoyens pour rendre un village agréable.

Quel beau programme sur le papier mais tellement difficile à mettre en œuvre sans la bonne volonté et le civisme des administrés.

Ne pas déposer le verre au pied des containers, c'est interdit et dangereux et un surcroît de travail pour les employés.



- Ramasser les excréments de vos animaux de compagnie quand vous les promenez pour le bien-être des piétons : je vous rappelle que cette infraction est passible d'une amende.
- Entretenir vos haies ou toute végétation côté route pour permettre aux piétons d'emprunter en toute sécurité les trottoirs, respecter aussi les mitoyennetés pour une bonne entente avec vos voisins.
- Nettoyer devant chez vous, votre trottoir étant à votre charge.
- Eviter de se garer n'importe où dans les rues, c'est dangereux, désagréable et gênant pour les voisins. Là aussi, le stationnement gênant est passible d'une amende.

Et enfin et encore et encore les ordures ménagères : il y a des jours à respecter pour le dépôt qui sont les mêmes toute l'année sauf quand il y a un jour férié dans la semaine. Notre village est tellement plus agréable quand les poubelles ne jonchent pas les rues ; l'employé communal n'est pas là pour ramasser vos débris.

Merci de faire un effort pour la salubrité publique.



Secrétaire

Florine FOUGERON, notre secrétaire a choisi de quitter Bassac pour se rapprocher de son domicile.

C'est donc avec un grand plaisir que nous avons accueilli Valérie GILBERT comme nouvelle secrétaire.

Valérie est bien connue des habitants puisqu'elle habite notre commune et a été gérante de notre agence postale pendant plusieurs années.

Elle vous accueille avec le sourire aux heures habituelles d'ouverture de la mairie et met au service des administrés son professionnalisme et son efficacité.

